

Normandie

ouest-france.fr du 3 juin 2025

Quotidien Ouest-France du 4 juin 2025

171 mots

# Il avait brandi un couteau au Havre : le professeur relaxé

Le 18 avril 2024, le tribunal correctionnel du Havre (Seine-Maritime) avait déclaré coupable le professeur d'histoire-géographie des faits reprochés : samedi 21 octobre 2023, il avait exhibé un couteau devant trente lycéens d'un établissement havrais. Lui avait évoqué un « **craquage** », « **la fatigue** », « **la solitude** ». Condamné à six mois d'emprisonnement avec sursis et à l'interdiction d'enseigner durant trois ans, l'enseignant avait fait appel.

La cour d'appel de Rouen a estimé, lundi, que « **ce geste était évidemment totalement inadap-té sur le plan pédagogique** » mais « **aucun des témoins [...] n'a indiqué que ceux-ci auraient subi un choc émotif ou une perturbation en raison de gestes violents ou menaçants à leur égard** ».

La relaxe a été prononcée pour le délit de « **violences volontaires avec arme** ». L'enseignant a été condamné à une amende de 500 € avec sursis et l'interdiction de détenir ou de porter une arme, pour une durée de cinq ans.